



SYNDICAT NATIONAL CFTC
Finances Publiques
Section du Pas de Calais



Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !



Comité Technique Local du 20 septembre 2012

Le Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 20 septembre 2012. Commencé à 14 h 00 , il s'est terminé à 18h15 La Présidence était assurée par M. Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. Le secrétariat a été pris en charge par Mme Isabelle THOMAS, et le secrétariat - adjoint par le syndicat F.O DGFIP 62 en la personne de Jacques REGNIER

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

SNUI Solidaires
F O DGFIP 62
C G T Finances Publiques
C F T C DGFIP 62

L'ordre du jour du Comité Technique Local est le suivant :

- 1) Approbation des procès verbaux des CTL des 20 avril et 28 juin 2012
- 2) Bilan de la formation professionnelle
- 3) Transfert des emplois CID vers la DISI Nord
- 4) Bilan de la campagne IR et information sur la campagne de recouvrement
- 5) Point sur l'exécution budgétaire et sur l'avancement des travaux immobiliers
- 6) Questions diverses.

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

1°: Approbation des procès verbaux des CTL des 20 avril et 28 juin 2012 :

Les procès verbaux des C T L des 20 avril et 28 juin 2012 n'appelant de notre part aucune modification, nous avons donc voté pour leur approbation.

2 °: Bilan de la formation professionnelle

Le bilan que la direction nous présente couvre la période d'une année allant du 1er Septembre 2011 au 31 Août 2012. Il porte sur les agents en fonction dans le département au 31 Août 2012. L' effectif du service de la formation professionnelle est de 6 agents (1 A+, 1 A, 2 B et 2 C).

Le service formation gère une équipe locale de formation (ELF) composée de 152 agents actifs (recrutés sur la base du volontariat) qui constitue la pierre angulaire du dispositif de formation.

Les agents du service formation ainsi que l'ELF ont eux-même été soumis à des actions de formation.

La formation professionnelle dispose de 17 salles réparties sur l'ensemble du département. Elle dispose également de plusieurs outils informatiques pour le recensement des besoins de formation, les formations aux concours. Depuis le 1er janvier 2011, L'application FLORE (Formation avec un LOGiciel de REseau) est l'outil de gestion de la formation professionnelle de tous les agents de la DGFIP. Il gère les candidatures et les inscriptions aux stages, l'édition des convocations, la gestion des stagiaires et des animateurs, la rémunération des formateurs, les éléments statistiques de la formation. Un basculement hebdomadaire des informations est réalisé dans l'application AGORA.

Sur la période concernée, 1408 agents ont suivi une formation.

Il existe trois grands types de formations aux différents métiers :

- pour les métiers de la gestion publique les deux postes de formation les plus importants restent « chorus » et « helios » ;
- pour les métiers de la gestion fiscale, on note des formations dans la fiscalité des particuliers, dans la fiscalité des professionnels et dans le domaine du contrôle fiscal ;
- les principales formations du pôle transverse ont porté sur la lutte contre les discriminations et les formations « agora ».

Il existe une modalité supplémentaire d'accès à la formation offerte à tout agent fonctionnaire : Droit Individuel à la Formation (le DIF). Toute la documentation est accessible sur Ulysse 62.

Concernant les stagiaires, la direction nous explique que l'organisation des stages revêt une importance capitale pour accompagner les nouveaux lauréats des concours et les préparer, avant leur titularisation, à exercer leurs fonctions. Pour ce qui est de la préparation aux concours elle nous indique que L'harmonisation des préparations aux concours coïncide avec la fusion des concours.

Le nombre de participants à la préparation au concours d'inspecteur des finances publiques et celui de contrôleur interne reste stable (19) Il est à noter que la préparation au concours de contrôleur interne spécial est passé de 23 candidats en 2011 à 67 en 2012.

Pour conclure la direction précise que depuis la création en 2008 de la Direction Générale des Finances Publiques, les missions dévolues au service de la Formation Professionnelle ont profondément évolué.

Elle estime qu'afin d'accompagner la création en 2011 de l'espace professionnel unifié, l'ensemble du dispositif a été adapté, qu'il s'agisse du recrutement et de la préparation aux concours, de la formation initiale ou de la formation continue. **Nous ne partageons nullement cette opinion. En effet, les formations interviennent soit trop tôt, soit trop tard.** Selon la direction, la formation professionnelle rénovée est indispensable pour accompagner l'évolution des outils, des procédures et des missions. Elle permet également d'offrir aux agents l'opportunité de développer et de réussir une mobilité ou une sélection. Pour nous, il s'agit bien là, comme à son habitude, d'un vœu pieux de la direction.

CFTC DGFIP 62 a tenu à saluer le professionnalisme et le dévouement de l'ensemble des agents chargés de la formation professionnelle.

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 2 -

3 °: Transfert des emplois CID vers la DISI Nord

La direction nous communique le détail par filière et par catégorie des emplois transférés de la DDFiP 62 vers la DISI Nord à la date du 1er septembre 2012 soit :

Filière fiscale				Filière Gestion Publique			Total	
A	B	C	Total FF		A	B	Total GP	
1	1	2	4		1	5	6	10

La Direction nous précise que les agents restent affectés dans les locaux qu'ils occupent actuellement. CFTC DGFIP 62 tient à rester très vigilante sur ce point. En effet, il faut convenir que la situation d'un collègue officiellement affecté dans le département du Nord avec fonction dans le Pas de Calais est particulièrement fragile.

CFTC DGFIP 62 regrette que le transfert des emplois (et donc des agents) a été effectif au 1er septembre alors que le cas de ces agents n'ait été discuté en comité technique locale que le 20 septembre...

4 °: Bilan de la campagne IR et information sur la campagne de recouvrement

Comme chaque année, la direction nous présente son bilan de la campagne I R. Il y aurait tellement de choses à dire et à redire à ce sujet. Que dire de ces réceptions du public, sinon qu'elles sont de plus en plus difficiles en même temps qu'elles deviennent plus nombreuses ? Que dire sinon que les agents dont le métier est l'assiette et le recouvrement de l'impôt éprouvent de plus en plus un sentiment de malaise et de frustration lorsqu'on leur demande un travail qui s'apparente de plus en plus à celui d'une assistante sociale ou bien d'expliquer à un administré pourquoi il n'est pas possible de faire un échéancier en plus de 5 fois...

La direction, quant à elle, déclare que de par l'importance des moyens mobilisés, de par la diversité et le volume des publics accueillis, la campagne de souscription des déclarations de revenus demeure un moment de rencontre privilégié entre notre administration et ses usagers. Au delà du temps fort de travail important que cela constitue pour une collectivité, cette campagne traduit très concrètement la qualité de service que la DGFIP se doit d'apporter à ses usagers : rapidité et fiabilité des informations délivrées, pluralité d'accès à l'information, conditions d'accueil optimales.

Une fois de plus, nous sommes en totale opposition pour ce qui concerne la vision de cette campagne. On se demande même si la Direction a des yeux et des oreilles. Oui, certes, mais il n'y a pas plus aveugle et plus sourd que celui qui ne veut ni voir ni entendre. Pour nous, CFTC DGFIP 62, La frontière entre rendre un service, venir en aide dans le cadre d'une difficulté et contribuer à faire de l'utilisateur un assisté a visiblement été franchie. Qui plus est dans un contexte économiquement très difficile, qui rend les usagers de plus en plus rétifs à « l'impôts » et se servent de la réception comme d'un exutoire contre la société et un défouloir sur les agents qui les renseignent.... Exemple, à Lens....

Dessous, figurent certains éléments que la direction nous a communiqué :

Les principales nouveautés de la campagne recouvrement 2012 sont les suivantes :

- * des avancées dans l'harmonisation des avis ;
- * la télécourrection : nouvelle offre de services à l'utilisateur ayant télédéclaré et nouvelle forme de réclamation contentieuse, accessible en se connectant sur impots.gouv. Le service a été ouvert fin juillet et le restera jusqu'au 30 novembre 2012. L'utilisateur ne peut modifier que les informations relatives aux revenus, charges et personnes à charge (état civil, situation de famille, adresse et ISF sont hors champ).
- * en matière d'impôts locaux : la généralisation de l'expérimentation menée en 2011 dans 22 départements : regroupement sous un même pli des avis mensualisés TF et TH (« mensu groupés ») ;
- * la réforme de l'ISF avec la mise en place d'un avis ISF reprenant les caractéristiques des autres avis d'impôt des particuliers ;

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

* Par ailleurs, une contribution exceptionnelle a été créée et consiste à appliquer le barème 2011 sur le patrimoine net imposable au 01/01/2012.

5°: Point sur l'exécution budgétaire et sur l'avancement des travaux immobiliers

l'exécution budgétaire

Il nous est précisé qu'au 31 août, le taux d'engagement s'élevait à 84.80 % (Pour certaines dépenses, telles que les locations, la téléphonie, les prestations de nettoyage des locaux, les contrats divers, ... ce taux atteint déjà les 100 %) et le taux de consommation des Crédits de Paiement (CP) à 71.20 %. On se demande déjà comment nous allons terminer 2012 !!!!

Depuis le début de l'année, 76 184 euros ont été repris par l'Administration Centrale sans aucune justification, il s'agit purement et simplement de restrictions budgétaires. A titre indicatif, 47 191 euros ont été repris dans le courant du mois de juillet au titre du financement de la politique de l'éducation nationale. Il y a bien maintenant deux poids et deux mesures.... Les ministères qui ont les moyens de fonctionner, et les autres, qui doivent vivre ou survivre avec la pénurie sciemment organisé par la direction générale

A noter que pour les imprimés, le montant réel des commandes effectuées dans AGIM fin 2011 et depuis le début 2012 est de près de 93 000 euros. Les commandes à imputer sur le budget 2012 ont toutes été effectuées hormis un reliquat d'environ 1500 euros. Les commandes qui seront faites en fin d'année seront imputées sur 2013. **Bien, mais si on commence fin 2012 à manger sur début 2013, que mangerons-nous fin 2013 ?**

Concernant l'avancement des travaux immobiliers, la direction nous a fourni les éléments ci-dessous :

CDFiP de Calais : Les opérations d'installation de la Trésorerie de Calais CH et Banlieue ont été réalisées dans les délais et ont permis de garantir aux agents de bonnes conditions de travail.

Dans le cadre de la programmation immobilière 2012, l'Administration centrale a accepté de financer plusieurs opérations immobilières

Rénovation des cuisines et locaux techniques du CDFiP d'Arras (400 000 €): Les travaux sont en cours depuis le 10 juillet 2012, ils devraient s'achever vers le 15 octobre.

Distribution du système de chauffage central et remplacement des radiateurs du CDFiP de Béthune (200 000 €) : Les travaux ont débuté le 23 juillet. L'appel d'offres prévoyait une fin des travaux avant la période de chauffe. A ce jour, le calendrier est respecté.

Remplacement de l'ascenseur du CDFiP de Boulogne-sur-Mer par un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite (60 775 €): Dans le cadre du marché public, les offres ont été reçues le 10 août. Elles ont été soumises au bureau de contrôle pour avis. A noter que l'ascenseur est hors service depuis longtemps

Réparation d'une infiltration sur la façade de l'immeuble Foch (20 000 €) : Les travaux se sont déroulés durant deux semaines début août.

Désamiantage de la Trésorerie de Marquise (9245 €) : Il s'agit d'amiante présente dans les faux-plafonds des sanitaires. Le plan de prévention est actuellement en cours d'élaboration. les travaux devraient débuter au plus tard début octobre.

Pour la Trésorerie d'Audruicq, aucune solution n'a pour l'instant été trouvée, toutes les propositions faites à l'administration sont au delà du prix maximal autorisé au m².

Au delà sont toujours en cours les travaux qui permettront la réinstallation de la Trésorerie de Guines. L'administration centrale prend en charge des dépenses de sécurité à hauteur de 30 000 € (l'alarme, la mise en sécurité du coffre et de la banque, la plus-value pour les portes blindées, l'informatique et les digicodes). Le calendrier des travaux est respecté. Ils devraient s'achever mi-décembre et l'installation de la Trésorerie dans ses nouvelles locations est prévue, en accord avec le chef de poste pour début janvier.

6°: Questions diverses.

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 4 -

Avenir des « petites trésoreries mixtes »

CFTC DGFIP 62 souhaite avoir des éclaircissements précis sur l'avenir des « petites trésoreries mixtes », en général, et en particuliers, pour Auxi -Frévent et Aubigny en Artois car l'ensemble du personnel (chef de poste et agents) s'est manifesté à ce sujet. Bien évidemment, une réponse du style « Nous n'avons aucun projet à ce jour » ne nous satisferait absolument pas.

La Direction nous a répondu que n'ayant reçu aucune directive du nouveau gouvernement, elle n'avait « à ce jour » aucun projet, même si nous lui avons bien précisé qu'une telle réponse n'était pas envisageable...

Situation prochaine de la trésorerie de Lens-Municipale

(à noter que CFTC DGFIP 62 a lu le texte qui suit au cours du CTL et avant la réponse que la direction ne lui réponde)

CFTC DGFIP 62 tient à voir évoquer au cours de ce C T L les futurs problèmes de charge de travail de la trésorerie de Lens-Municipale. Dans cette unité de travail, les collègues éprouvent déjà beaucoup de difficultés à réaliser leurs missions. Mais avec les nouvelles charges qui vont très prochainement arriver sur Lens-Municipale soit :

- au 1^{er} octobre 2012 : la création d'une régie pour les horodateurs de la ville de Lens
- au 4 décembre 2012 : l'ouverture du musée du Louvre-Lens
- au 2 janvier 2013 : la création du SIP de Lens Sud

La situation de cette unité va se dégrader à vitesse « Grand V »

Le trésorier Principal et l'ensemble des agents de la Trésorerie de Lens-Municipale nous ont demandé de poser à la direction départementale du Pas de Calais la question suivante :

"Quid de la trésorerie de Lens-Municipale ?" Traduction comment vont se décliner ces nouvelles missions en terme d'effectifs, de création d'emplois, de renfort ponctuel etc....

De plus comme nos collègues lensois , nous redoutons que ce poste devienne un futur Hénin-Municipale!!!!

"Gouverner c'est prévoir", et nous avons le sentiment que vous n'avez peut-être pas appréhendé le problème de Lens-Municipale à sa juste valeur, et qu'une fois de plus, il faudra gérer dans l'urgence. CFTC DGFIP 62 dénonce un manque flagrant de dialogue et de visibilité sur les nouvelles missions de ce poste.... Nous vous demandons de prendre en considération que ces nouvelles charges vont encore dégrader les conditions de travail de nos collègues....

Pour résumer, CFTC DGFIP 62 vous demande quelles mesures prendrez-vous pour que la trésorerie de Lens-Municipale puisse assumer sereinement les nouvelles et importantes missions qui vont prochainement lui incomber.

La Direction nous a dit porter une attention toute particulière au poste de Lens Municipal, mais n'est pas en mesure de nous donner d'élément précis à ce jour. (elle nous a quand même bien précisé qu'à l'heure actuelle un agent était en surnombre !!!). Le sujet est aussi « à l'étude » par le pôle pilotage et ressources..

« *Wait and see* » telle semble être la position actuelle de la direction !

Nous avons vraiment eut l'impression de tenir un monologue face à une direction qui ne sait que répondre qu'elle ne sait pas, qu'elle n'a pas de projet, qu'elle n'a pas eut de directive...

Vos représentants CFTC DGFIP 62 au C T L

Martine HENNEQUIN

Titulaire

D D Fi P 62 Service Comptabilité

Jean- François HENEMAN

Expert

R. F. Boulogne sur Mer (E. M. R. 62)

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)

16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)

<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 5 -